



Monsieur le Préfet
du Départemental de l'Ariège

Monsieur le Préfet,

Le Conseil Départemental de l'Ariège a organisé une réunion de présentation du projet de sécurisation du remplissage du barrage de Montbel par la rivière Touyre le 7 octobre 2025 à la maison du lac de Montbel.

Malgré nos demandes réitérées d'une étude sérieuse sur l'opportunité du projet, le Conseil Départemental 09 ne laisse pas d'alternative possible pour éviter de capter l'eau du Touyre. Nous regrettons sincèrement ces refus réitérés depuis 7 ans de débattre de toute alternative au projet alors que nous sommes encore en amont de celui-ci.

Le déroulement de cette rencontre a donné aux représentants des associations présentes le sentiment d'un piège visant à les décrédibiliser vis-à-vis de vous et des institutions territoriales présentes. Face à ce rendez vous manqué, il nous paraît nécessaire de préciser que :

- a aucun moment les associations n'ont été informées que cette "réunion de présentation" se ferait en votre présence, celle de vos services, non plus qu'en présence de l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- a aucun moment il n'a été précisé aux associations que cette réunion ne concernait qu'elles seules sans aucun public, chambres consulaires ou autres instances,
- la demande de débat sur le fond que les associations ont renouvelé suite à cette invitation, s'est vue opposer une fin de non-recevoir très claire par un mel en réponse du CD 09, ce pour quoi les associations ont décidé de ne pas participer à une n^{ième} séance de fausse concertation telle que prévue.

Par le courrier d'invitation de Madame la Présidente du Conseil Départemental, nous apprenons que le porteur de projet a déposé auprès de vos services une "Déclaration d'Utilité Publique et d'Intérêt Général au regard des enjeux sur la ressource en eau", preuve supplémentaire, s'il en était, de ses intentions de refuser toute négociation sur son projet.

Et ce ne sont pas les améliorations évoquées hier après-midi, en termes de volume d'eau de ré-alimentation du Touyre et de pratiques agricoles, qui pourraient changer la nature du projet que nous contestons non par « posture », mais du fait de son inadaptation à la problématique du changement climatique sur tout le secteur concerné par le lac de Montbel.

Nous souhaitons cependant vous faire part des raisons qui plaident pour le réexamen d'un projet dispendieux et contraire aux enjeux écologiques actuels, y compris des solutions alternatives proposées par les APNE, solutions qui non jamais été prises en compte.

Veuillez Monsieur le Préfet l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le CEA
Le Co-Président

Pour APRA "le Chabot"
le Président

Pour ANPER-TOS
le délégué régional